

ADVOCACY NEWS

MAI 2025

Sujet: Position de la BeRS sur les cigarettes électroniques/le vapotage

Chers membres de la BeRS,

À la lumière du récent [reportage PANO sur les e-cigarettes](#) et de la prochaine proposition législative visant à restreindre les arômes dans ces produits, nous souhaitons clarifier la position de la Belgian Respiratory Society (BeRS).

La BeRS soutient pleinement la position de l'European Respiratory Society (ERS), telle qu'exposée dans leur déclaration officielle (Eur Respir J, 2024; 63: 2301808), qui conclut qu'il n'existe actuellement pas de preuves indépendantes et de haute qualité démontrant que les e-cigarettes ou d'autres produits du tabac nouveaux soient significativement moins nocifs à long terme. De nombreuses études suggérant le contraire sont financées par l'industrie du tabac et manquent donc de crédibilité. La BeRS reconnaît que ces produits — y compris ceux sans nicotine — contiennent des substances nocives telles que des métaux lourds et des composés organiques volatils, qui affectent négativement plusieurs systèmes organiques, en particulier les systèmes respiratoire et cardiovasculaire.

Bien que des patients proposent parfois les e-cigarettes comme moyen d'arrêter de fumer, la BeRS continue de recommander des méthodes de sevrage fondées sur des preuves comme thérapie de première intention. Celles-ci incluent les produits de remplacement de la nicotine et le soutien structuré d'accompagnateurs certifiés pour le sevrage tabagique. Au mieux, l'e-cigarette pourrait servir d'outil temporaire et transitoire dans le cadre d'un plan de sevrage clairement défini. En aucun cas, une dépendance nuisible ne devrait être remplacée par une autre.

Nous sommes profondément préoccupés par la popularité croissante des e-cigarettes chez les jeunes, une tendance alimentée par les arômes et les stratégies de marketing délibérément conçues pour séduire cette population vulnérable. Le cerveau de nos adolescents est particulièrement susceptible de développer une dépendance — un fait que l'industrie du tabac et de la vape exploite avec précision.

De plus, le phénomène de l'usage combiné (c'est-à-dire l'utilisation concomitante de e-cigarettes et de cigarettes conventionnelles) est répandu,

1/2



ADVOCACY NEWS

entraînant une double exposition aux substances nocives.

Pour ces raisons, la BeRS soutient fermement des réglementations strictes, y compris l'interdiction récente des vapes jetables et l'interdiction proposée des arômes. Nous plaidons également pour une législation plus large couvrant le marketing et la vente des vapes ainsi que d'autres produits contenant de la nicotine, tels que le tabac chauffé et les sachets de nicotine (snus). Il est impératif que ces réglementations soient appliquées avec la plus grande rigueur. Dans le débat en cours concernant les arômes autorisés, la BeRS adoptera une position très restrictive. Permettre des arômes supplémentaires contredit les preuves scientifiques et les priorités en matière de santé publique. La BeRS se dissocie également fermement de toute forme de collaboration ou d'alignement avec l'industrie du tabac, y compris un soutien indirect à travers l'autorisation des arômes. Comme l'a bien dit l'ERS : « **Les poumons ne devraient respirer que de l'air pur.** »

Enfin, avec le soutien conjoint de la BeRS et de la Belgian Lung Foundation (BeLF), nous continuerons à soutenir des initiatives éducatives telles que le projet « *Vapen? Jouw Keuze!* », qui vise à sensibiliser les élèves du secondaire en Belgique. À travers de telles initiatives, les deux associations BeRS et BeLF restent engagées à favoriser une génération sans fumée et sans nicotine.

Bien cordialement,

Dr. Pieter Goeminne

Chair de l'Advocacy Council de la BeRS

Dr. Katrien Eger

Responsable du projet *Vapen? Jouw Keuze!*

En collaboration avec la

